

Comment intégrer les questions relatives à la biodiversité dans la politique suisse?

SWIFCOB 24
9 février 2024

Ursula Schneider Schüttel
Présidente de Pro Natura

Sommaire

1. Champs d'action politiques
2. Réalisation des objectifs...
par transfert de savoir?
3. ...par des actions
ambitieuses
4. Conclusion



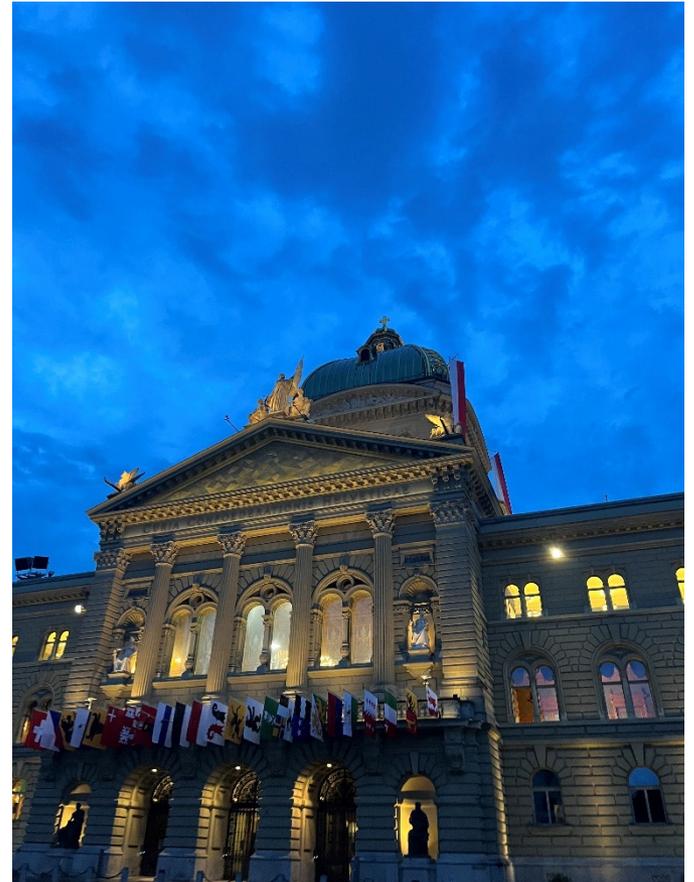
1. Champs d'action politique

Ou bien:

Qui est *la politique*?

Que fait *la politique* dans l'absolu? Comment se fait la mise en œuvre?

Comment l'influencer?



1. Champs d'action politique

Législation

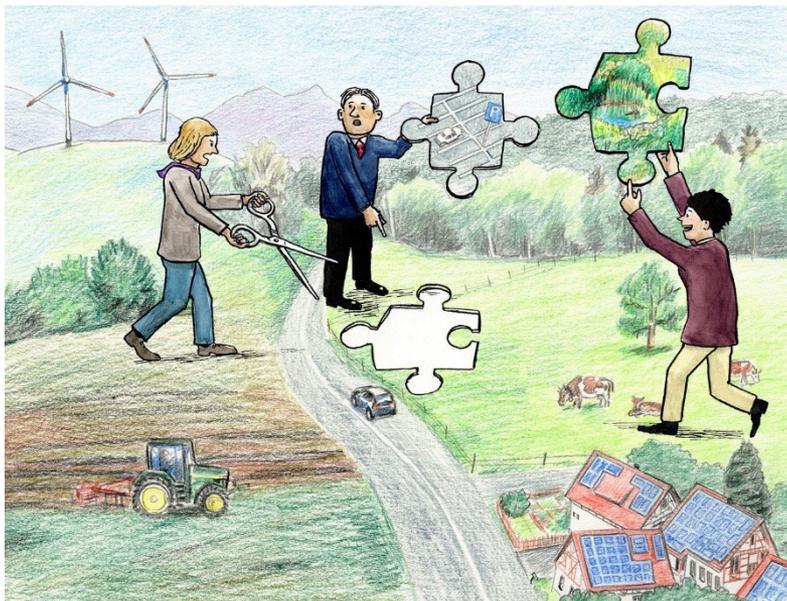
- Motion du Conseil fédéral (ou initiative parlementaire)
- Délibérations parlementaires
- Éventuellement référendum

Finances

- Budget et consultations budgétaires



1. Champs d'action politique



« Mise en œuvre dans la politique » signifie:

Nouvelles discussions,
nouvelles négociations,
nouvelle percée des
intérêts.

1.1 Parenthèse: exemple de blocage

Une étude WSL/scnat (2020) a identifié **162** subventions préjudiciables à la biodiversité.

Réaction Conseil fédéral:

→ Étude préliminaire

→ Mandat à l'Administration fédérale pour analyser en profondeur, **jusqu'à fin 2024**, l'impact produit sur la biodiversité par **huit** instruments dans l'agriculture, la sylviculture et la politique régionale.

« Les subventions à analyser présentent le plus grand potentiel de réforme du point de vue d'une valorisation de la biodiversité. »



1.2 Parenthèse: Initiative sur la biodiversité

- Soumise le 8 septembre 2020
- Le Conseil fédéral soumet un contre-projet indirect
- Le CN reconnaît le besoin d'agir face à la crise de la biodiversité, et modifie le contre-projet
- CÉ: refus d'entrer en matière
- CN fait une nouvelle proposition
- CÉ: refus d'entrer en matière



Votation populaire 2024

→ Campagne: sensibilisation de la population (des électeurs)

2. Réalisation des objectifs... par le transfert de savoir?

On sait que la biodiversité se porte mal.

Citation de la stratégie Biodiversité adoptée en 2012 par le Conseil fédéral :

« Le déclin de la biodiversité est néfaste pour tous ces services – un défi auquel il est temps de faire face, comme le montre l’actualité. A l’heure actuelle, le taux d’extinction dû à l’être humain représente cent à mille fois le taux d’extinction naturel.^{1, 2}

Les plantes cultivées ont perdu 75 % de leur diversité génétique depuis le début du XXe siècle³. »

2. Mise en œuvre... par le transfert de savoir?

On sait que la biodiversité se porte mal.

Citation de Katrin Schneeberger, directrice de l'OFEV:

...lors de l'ouverture du congrès de l'OFEV «La biodiversité, ça vaut le coup» (2021) :

« Nous sommes tributaires de la diversité biologique. Si nous voulons sauvegarder la biodiversité et ses services pour les générations futures, nous devons nous engager de toutes nos forces dans sa conservation et sa promotion. L'inaction n'est pas une option! »

Et: «Les paroles doivent être et seront suivies d'actes!»

... lors de l'ouverture du congrès de 2023, « Construire ensemble l'avenir »: «Ce n'est pas le savoir qui manque, ce sont les actes» !

2. Réalisation des objectifs internationaux par...?

Stratégie Biodiversité Suisse (2012): reprend une bonne partie des objectifs mondiaux, mais n'a réalisé que peu de choses.

Plan d'action Biodiversité I (2017-24)

Plan d'action Biodiversité II → en cours d'élaboration:

- doit assurer une couverture, par des mesures *ambitieuses*, de TOUS les objectifs et de la SBS, pour que les objectifs puissent être atteints d'ici 2030;
- doit prévoir des mesures pour tous les protagonistes et doit être soutenu par l'ensemble de l'administration;
- ne doit pas se contenter d'expertises, de monitorages et de projets pilotes, mais doit piloter avec des lois et des incitations financières;
- La Suisse doit informer la CBD en 2026 de l'état de la mise en œuvre.

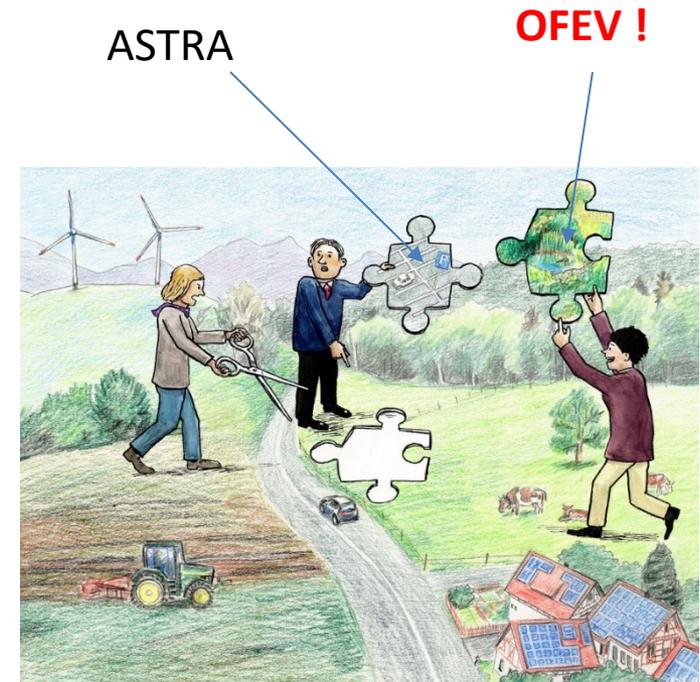
3. Actes ambitieux

Des objectifs ambitieux doivent faire l'objet d'une mise en œuvre ambitieuse.

Les acteurs politiques doivent être **convaincus** que des **actes** doivent suivre.

→ **L'OFEV doit davantage prendre parti pour la nature!**

Ce qui s'appuie sur les bases légales actuelles doit être mis en œuvre immédiatement.



3. Actes ambitieux

Autres protagonistes:

- **L'ensemble de l'Administration fédérale!**

À Montréal, le principe de la «whole of government approach» a été décidé.

- Associations environnementales
 - Associations économiques
 - Autres groupes d'intérêts
- Échanges réguliers
- Lobbying
- Mise en évidence des avantages, pour qu'ils soient aussi intégrés dans la mise en œuvre.



Conclusion

- La biodiversité est la base de notre existence; elle se porte mal, en Suisse comme dans le monde.
- Les États de la planète ont donc adopté l'accord-cadre de Kunming-Montréal en décembre 2022 – accord assorti de 23 objectifs qu'il faut atteindre d'ici 2030 (6 ans seulement!)
- La réalisation de ces objectifs requiert des mesures ambitieuses (lois, incitations financières)

Conclusion

Mais:

- La politique en Suisse s'engage trop peu pour la biodiversité
- La cause ne réside qu'en partie dans le manque de savoir (que puis-je faire concrètement?), mais surtout dans la divergence des intérêts
- L'Administration fédérale doit présenter un plan ambitieux pour tous, mener le dialogue et mettre en œuvre les mesures
- L'initiative sur la biodiversité garantira un renforcement nécessaire dans la Constitution (plus de surface, plus d'argent)

Merci de votre attention!

